



Résiliation contrat incomm

Par **Tatalala**, le **31/01/2022 à 21:30**

Bonjour,rnrnJ'ai été démarché par une commerciale de la société incomm, me disant qu'elle peut faire bénéficier d'offres très avantageuses à 10 société de son choix.rnrnLe concept de mon entreprise lui plaisant énormément et pour m'aider à me faire connaître et donc gonfler mes ventes, je suis la première entreprise qu'elle souhaite faire profiter de cette offre privilège. rnrnAprès quelques heures de démonstration et de bla bla, elle reçoit un coup de téléphone de sa supérieure qui souhaite discuter à son tour avec moi.rnrnLa supérieure m'envoie toute ses félicitations pour mon concept super que je viens de créer (et je passe toute les courbettes que ses 2 personnes ont pu faire) et me dire que si je signe aujourd'hui une réduction de dingue me sera effectué et à sa charge car elle s'engage à en prendre une partie pour sa poche mais sa juste parce qu'elle est fan de mon concept qui va obligatoirement cartonner, et d'autant plus si je signe avec eux.rnrnNaïve et avec une envie de réussite, je signe! rnrnBref aujourd'hui je souhaite mettre fin à mon contrat pour liquidation à l'amiable. rnrnMalheureusement pour moi vu que ce n'est pas une liquidation judiciaire, locam (leur prestataire de paiement) me réclame la totalité des mensualités qu'il me reste plus 10% pour la résiliation avant la date de fin de contrat pour pouvoir mettre un terme au contrat.rnrnJe suis dépité! J'ai voulu faire une liquidation à l'amiable pour ne pas avoir trop de problème financier finalement je vais me retrouver endetté jusqu'au coup.rnrnY a t'il une solution à tout cela?! rnrnMerci pour cette lecture et de m'aider

Par **Biduletruc2**, le **10/08/2022 à 11:10**

J'ai eu la même expérience et le même blabla alors que j'ai une simple boulangerie !
Aujourd'hui ma société n'existe plus mais comme ce n'est pas une liquidation mais seulement une cessation d'activité, de ma propre initiative pour éviter les problèmes, je ne peux pas

résilier. Comme je dois toujours les payer, ça fait 2 ans que je paie pour rien et il reste encore 1 an, je ne peux pas faire radier l'entreprise. Ce sont des arnaqueurs. J'ai mis plusieurs posts sur leur page Facebook et ils m'ont bloquée et les ont supprimés. Voleurs et menteurs !